



REGLEMENT GENERAL DE LA COMPETITION

I N J A F R A N C E 2 0 2 2

1. Les concurrent(e)s sont tenu(e)s de respecter à la fois les règles générales de la compétition et les modalités de chaque épreuve.
2. Les standards universels de la compétition internationale et les règles de base de bons sens s'appliquent, même s'ils ne sont pas mentionnés dans le présent règlement.
3. Les concurrent(e)s qui seront surpris en train de tricher au cours d'une compétition, seront disqualifié(e)s et interdit(e)s de participer dans toute future compétition INJA.
4. Les compétitions INJA sont ouvertes aux stylistes ongulaires professionnels diplômées ou en cours de formation, aux esthéticiennes professionnelles ayant un diplôme esthétique d'état, et aux élèves des écoles d'esthétique.
5. Le concours INJA FRANCE propose 3 niveaux de compétition : division 1, division 2, division 3. Il appartient aux concurrent(e)s de s'inscrire dans le niveau approprié.
6. Les concurrent(e)s doivent spécifier sur le formulaire d'inscription dans quelle division ils concourent pour chaque catégorie d'épreuves (box et modèle). Selon les prix déjà obtenus, il est possible d'être inscrit(e) dans deux divisions différentes en box et sur modèle.
7. Il appartient aux concurrent(e)s de s'inscrire à la division la plus élevée pour laquelle ils se qualifient.
8. Les concurrent(e)s qui, intentionnellement, s'inscriraient à une division inférieure à leur niveau (en fonction de résultats déjà obtenus dans d'autres concours internationaux reconnus par INJA), seront disqualifié(e)s.
9. Une fois la procédure d'inscription validée, les concurrents ne pourront plus changer de division sans autorisation d'un juge principal.
10. Ni INJA ni l'organisation de la compétition ne pourront être tenus pour responsables si un concurrent s'est trompé de division en s'inscrivant, il appartient au candidat de s'informer et de s'inscrire correctement dans la division appropriée.
11. INJA et l'organisation de la compétition se réservent le droit de refuser la participation à n'importe quel concurrent.

12. Toutes les photos et les vidéos réalisées par INJA et l'organisation du salon Beauty Prof's ou ses prestataires délégués sur le lieu du salon Beauty Prof's (avant, pendant ou après les épreuves y compris la cérémonie de remise des prix) sont exclusivement la propriété de INJA et de l'organisation de la compétition.
13. Chaque candidat renonce à se prévaloir de son droit à l'image et autorise expressément INJA et Beauty Prof's à utiliser comme ils le désirent toute photo ou vidéo les représentant, à des fins d'information ou de communication, sur tout type de support papier ou numérique, y compris et sans que cette liste soit exhaustive : site beauty-profs.com, comptes de réseaux sociaux gérés par l'organisation du salon Beauty Profs, groupes Facebook gérés ou non par l'organisation, compte Youtube etc.
14. Les concurrent(e)s doivent se présenter avec un modèle et lui fournir tout ce dont il a besoin.
15. Les concurrent(e)s et les modèles doivent avoir 18 ans révolus pour les divisions 1, 2 et 3.
16. Selon les épreuves, des règles peuvent s'appliquer aux modèles. Il appartient au concurrent de vérifier que le modèle respecte les règles mentionnées pour l'épreuve. La présentation d'un modèle non conforme peut entraîner la disqualification pour l'épreuve ou une réduction de points.
17. Il appartient au concurrent de s'informer sur les règles particulières de chaque épreuve auprès de l'organisation du concours. Aucun concurrent ne pourra se prévaloir de ne pas connaître ou de ne pas comprendre les règles.
18. Il n'est pas autorisé de fumer, boire de l'alcool et manger à l'intérieur de la zone de compétition.
19. L'usage de tout équipement de communication y compris montres connectées, téléphones portables, tablettes et ordinateurs, n'est pas autorisé sur le champ de la compétition, ni pour les concurrents, ni pour les modèles.
20. Communiquer avec toute personne extérieure à la zone de compétition est interdit aux concurrent(e)s pendant les épreuves.
21. L'accès à la zone de compétition n'est pas autorisé aux concurrents avant l'ouverture de chaque épreuve. Dans le cas où le concurrent enchaîne deux épreuves successives, il pourra laisser la table prête mais devra quitter le champ de la compétition de la fin de la première épreuve jusqu'à l'appel pour le démarrage de la compétition suivante.
22. Chaque compétition sera précédée d'un briefing qui commencera 15 minutes avant le début de la compétition. Tous les concurrents et les modèles doivent être impérativement présents au briefing.
23. Les langues officielles pour le concours INJA FRANCE sont l'anglais et le français.
24. Toutes les règles de chaque compétition seront lues en anglais et en français. Les concurrents peuvent disposer de leur propre traducteur si besoin.
25. Le traducteur doit lire les règles au concurrent avant le briefing de la compétition.
26. L'accès au champ de compétition est uniquement autorisé aux compétiteurs et aux modèles. Toutefois, l'accès est autorisé aux traducteurs durant la compétition en cas de besoin (sur autorisation d'un juge) et durant le briefing.
27. Le concurrent n'est pas autorisé à toucher les ongles du modèle jusqu'au début officiel de la compétition, et notamment durant le briefing.

28. Lorsque le briefing commence, les mains des modèles doivent être posées sur la table et les mains des concurrents doivent être positionnées sur leurs jambes sous la table.
29. Une pénalité de 5 points sera automatiquement appliquée si le concurrent touche les ongles du modèle entre la fin du briefing et le début de la compétition.
30. Les ongles des modèles seront contrôlés par le juge de salle après le briefing pour s'assurer qu'aucune application n'a été effectuée avant le début de la compétition.
31. Les concurrent(e)s ont l'autorisation de préparer les ongles naturels avant la compétition sous réserve de respecter les consignes propres à chaque épreuve.
32. Dans le cas où le chef des juges de salle déciderait que des travaux préparatoires non autorisés ont été pratiqués sur l'ongle du modèle avant la compétition, le concurrent sera sanctionné de 5 points sur le total final.
33. Durant le briefing, il est permis de préparer sa table en disposant tous les produits et matériels nécessaires.
34. Une fois la compétition débutée, il n'est pas permis aux compétiteurs ni aux modèles de sortir des nouveaux produits et/ou accessoires qui ne se trouvent pas sur la table ou à en recevoir de l'extérieur de la zone de compétition.
35. Tous les produits utilisés pendant la compétition doivent être clairement étiquetés et satisfaire la réglementation Européenne.
36. Les règles d'hygiène usuelles du métier doivent être appliquées.
37. Chaque concurrent dispose d'une table et de deux chaises. Il doit apporter son matériel de manucure, sa lampe de table, des adaptateurs si nécessaire (prise électrique fournie de type française), une rallonge multiprise s'il doit brancher plusieurs appareils, et tous les produits de manucure nécessaires à la réalisation de l'épreuve.
38. Chaque compétiteur aura à disposition une prise électrique 220 V. Il doit s'assurer que le matériel électrique qu'il utilise soit conforme au réseau français 220 V.
39. L'utilisation de tout appareil qui ne satisfait pas les règles générales de sécurité peut être interdite par l'organisation (appareils avec fils dénudés par exemple), sans que le concurrent puisse s'y opposer. En particulier, sont strictement interdits les appareils produisant tout type de flammes et les dispositifs de réchauffement.
40. Le concurrent est autorisé à emmener un petit trolley qui sera utilisé pour y poser dessus des instruments si nécessaire. Le compétiteur peut poser tout le nécessaire dans une boîte ouverte.
41. Il est interdit d'utiliser des moules (support en plastique pour recréer la forme de l'ongle avec du gel et/ou de l'acrylique)
42. Dès que le juge signifie la fin de la compétition, les concurrents doivent immédiatement cesser ce qu'ils sont en train de faire et lever les mains.
43. Dès que le juge signifie la fin de la compétition, le modèle doit immédiatement se lever et se présenter pour être jugé.
44. Les concurrents qui ne cessent pas de travailler sur les mains du modèle après la fin de la compétition recevront une pénalité de 10 points.
45. Afin de préserver un total anonymat, les modèles qui présentent des tatouages sur les avants bras ou sur les mains doivent se les faire couvrir par un juge officiel de la compétition avant d'être évalués.
46. Le modèle ne doit pas porter de bijou sur les mains et sur les poignets.

47. Il appartient au concurrent de faire entrer son modèle seul(e) dans l'ère de jugement, et de s'assurer que le modèle comprenne qu'elle doit être jugée par tous les juges avant de quitter le champ de la compétition.
48. Les modèles ne doivent pas sortir de l'ère de jugement avant que tous les juges les aient évaluées complètement sous peine de disqualification.
49. Il n'est absolument pas permis aux concurrents de toucher les modèles une fois qu'elles sont alignées en file pour être jugées.
50. En cas de non respect d'une des règles du présent règlement, les concurrents peuvent être soumis à une réduction de points si celle-ci est prévue par le règlement. A défaut, un avertissement sera donné. Au 2ème avertissement, une pénalité pouvant aller jusqu'à 5 points sera attribuée. Au 3ème avertissement, une disqualification peut être prononcée.
51. En cas d'égalité ou de désaccord liée à l'évaluation des points de la 1ère à la 10ème place, le juge principal prendra la décision finale.
52. La décision du juge principal est définitive.
53. Chaque concurrent peut demander à consulter sa fiche d'évaluation sur demande.
54. Dans le cas où une épreuve n'aurait que 4 participants dans une division donnée, un seul trophée sera attribué uniquement (pour la première place).
55. Dans le cas où une épreuve n'aurait que 3 participants dans une division donnée, le compétiteur pourrait choisir de participer à une division de niveau supérieure ou choisir de ne pas participer et obtenir le remboursement de ses frais de participation à l'épreuve.
56. Une fois l'inscription enregistrée, les sommes versées par le participant ne sont ni remboursables ni transférables.

SALON STYLE FRENCH

Epreuve de construction en gel/acrylique sur chablons ou capsules, avec finition de type french manucure

1. Le temps autorisé pour cette épreuve est de 1 heure et 30 minutes.
2. En plus des présentes règles spécifiques à l'épreuve, le concurrent doit respecter les dispositions du règlement général (ci-dessus).
3. L'épreuve se déroule sur **une seule main**
4. Le concurrent peut choisir d'utiliser **des chablons ou des capsules**.
5. Pour réaliser la construction, le concurrent peut utiliser **du gel ou de l'acrylique**.
6. Le candidat réalisera une **French Manucure classique**, avec création d'un **bord libre blanc**. Pour obtenir la note maximum, la french doit représenter 50% de l'ongle, mesuré du centre vers le sommet du bord libre.
7. L'application du produit doit être uniforme avec une nette division de couleur à la ligne du sourire.
8. Un top coat ou un gel de finition doit être appliqué sur la french afin d'obtenir une finition bien brillante.
9. Longueur : ce sont **des ongles de style "salon"**. La longueur ne doit pas être excessive (conforme à ce qui se pratique en clientèle).
10. Forme : Le bord libre doit respecter la forme d'un ongle naturel. Le carré adouci est autorisé. Les **formes stiletto ou amande ne sont pas autorisées**.
11. La forme et la longueur de tous les ongles doivent être complètement symétriques et similaires. Pour chaque doigt, la longueur des ongles doit correspondre main à main
12. Le dessous de l'ongle doit être propre, il ne doit pas y avoir de poussière visible, de débris, d'eau, de colle ou d'huile excessive sur le dos de l'ongle.
13. L'application d'huile à cuticules est autorisée.
14. L'eau et le savon peuvent être utilisés à la fin de la manucure.
15. Chablons : les concurrents ne sont pas autorisés à pré-dimensionner les chablons avant le début de la compétition. Les chablons peuvent être séparés les uns des autres tant qu'ils ne sont pas coupés de quelque manière que ce soit et qu'ils sont fixés sur le papier. Les supports en métal sont autorisés mais doivent être appliqués après le début de la compétition.
16. Capsules : **des capsules de couleur naturelle ou transparente** peuvent être utilisées. Les capsules blanches ne sont pas autorisées.
17. Lampes à catalyser : les concurrents doivent apporter leur propre lampe LED.
18. Ponceuses : **les ponceuses sont autorisées**, mais le concurrent doit fournir sa propre machine et une rallonge multiprise
19. Tous types de limes et de polissoirs (y compris buffers) sont autorisés.
20. Les outils de pincement, bâton de c-courbe et tous les types d'outils utilisés pour créer une forme appropriée sont autorisés.
21. Le total de points pour la division 1 est de 150, pour la division 2 est de 155 et pour la division 3 est de 160

STYLETTO NAIL ART

Epreuve de construction en gel/acrylique sur chablons, forme obligatoire « stiletto » et application d'un nail art

1. Toutes les règles générales s'appliquent à cette épreuve
2. Cette épreuve doit permettre aux concurrents de montrer à la fois leur maîtrise de la construction de l'ongle et leur créativité.
- 3. Cette épreuve se réalise sur une seule main.**
4. Le temps total accordé pour cette compétition est de **2 heures**
5. En plus des présentes règles spécifiques à l'épreuve, le concurrent doit respecter les dispositions du règlement général
6. Le jugement s'effectuera sur une combinaison de critères techniques et artistiques. Seront notées : d'une part, la qualité de la construction, et d'autre part, la créativité et l'utilisation de la couleur.
7. Les ongles auront **obligatoirement une forme de Stiletto** où le bout de l'ongle se termine en une pointe fine. Aucune autre forme n'est autorisée.
8. La construction de l'ongle sera obligatoirement réalisée **sur chablons** (capsules interdites).
9. Le concurrent **est autorisé à utiliser du gel ou de l'acrylique.**
- 10. Toutes les couleurs y compris pailletées sont autorisées.**
11. Nail art : **le thème est librement choisi** par le concurrent
12. Nail art : le concurrent peut créer **tous types de décor** (gel - acrylique - ...) et utiliser **des strass** pour créer un élément artistique sur le dessus de l'ongle, mais la peinture à la main ne comptera que pour 20% du score total sur tous les critères de notation artistique.
13. Nail art : les éléments ne doivent pas dépasser 5 millimètres de hauteur.
- 14. Un gel de finition doit être appliqué**
15. L'utilisation d'une ponceuse électrique est autorisée
16. L'huile à cuticule est autorisée
17. L'application d'huile avec la ponceuse est autorisée.
18. Les outils de pincement, les bâtons de c-curve et tous les types d'outils utilisés pour créer une structure appropriée sont autorisés
19. Tous les travaux de construction et nail art doivent être créés au moment de la compétition
20. L'ongle naturel peut être préparé jusqu'à l'application du primer
21. La préparation ou l'application des chablons ne sont pas autorisées avant la compétition
- 22. Tous les éléments de décoration doivent impérativement être réalisés à la main** (décalques artistiques ou éléments préassemblés de toute nature interdits)
23. Total des points possibles pour une main 95.

BABYBOOMER

Epreuve de construction en gel/acrylique sur chablons ou capsules, avec application d'un dégradé de type « babyboomer »

1. En plus des présentes règles spécifiques à l'épreuve, le concurrent doit respecter les dispositions du règlement général.
2. Le temps autorisé est de **1 heure et 30 minutes**.
3. La compétition se déroule sur **une seule main**.
4. L'épreuve de Babyboomer consiste à créer un effet ombré avec un dégradé de couleur rose à blanc jusqu'au bord libre. Le dégradé doit être progressif. Aucune ligne de démarcation ne doit être visible.
5. Chaque ongle doit être similaire aux autres en forme et en style
6. L'utilisation de **gel et d'acrylique est autorisée**.
7. L'usage d'une ponceuse est permis (huile autorisée).
8. **Toutes les nuances de blanc, clear et rose transparent sont autorisées. Les produits avec effet perlé ou scintillants sont admis.**
9. Longueur : ce sont **des ongles de style salon**. Pas de longueur excessive (conforme à ce qui se pratique en clientèle)
10. Forme : sont autorisées les formes de **carré arrondi, ballerine, ovale et amande**.
11. Tous les outils de pincement sont autorisés.
12. Construction : sont autorisés **les capsules et les chablons**.
13. Si le concurrent utilise des chablons, il est autorisé d'utiliser des supports métalliques qui peuvent être fixés avant la compétition. Les concurrents ont le droit de tailler les formes avant la compétition.
14. Les capsules doivent être **naturelles ou transparentes** (capsules blanches interdites). Les capsules peuvent être préparées avant la compétition mais pas appliquées sur les ongles
15. Un produit de finition doit être appliqué pour obtenir un maximum de brillance.
16. De l'eau et du savon peuvent être utilisés en fin de travail pour nettoyer les mains du modèle. Il ne doit pas y avoir de poussière, eau, colle, huile en excès en dessous de l'ongle.
17. L'application des produits doit être propre (pas de paquets disgracieux ou de trous)
18. L'usage d'huile est permis.
19. Nombre total de points à gagner :

SOAK OFF FASHION DESIGN

Manucure sur ongles naturels avec nail art à thème imposé

1. En plus des présentes règles spécifiques à l'épreuve, le concurrent doit respecter les dispositions du règlement général.
2. Cette épreuve, organisée en deux parties, dure au total **1 heure**.
3. Il s'agit d'une épreuve **sur ongles naturels**.
4. Le travail attendu s'effectue **sur une seule main**.
5. Au départ de la compétition, les concurrents se voient remettre une photographie d'ambiance qui donne le thème artistique de l'épreuve.
6. Un temps de 30 minutes est donné aux candidats pour le travail préparatoire du nail art (esquisse sur papier exclusivement). Durant cette première partie de l'épreuve, le concurrent n'est pas autorisé à démarrer la manucure sur le modèle.
7. A l'issue des 30 minutes préparatoires, le concurrent dispose ensuite de 30 minutes pour réaliser une manucure avec un nail art respectant le thème de la photo.
8. Au départ de l'épreuve, le modèle doit impérativement avoir les ongles nus et non manucurés.
9. La manucure et le retrait de tout produit que le modèle aurait sur ses ongles se fait pendant la compétition (trempage facultatif, lotion et massage non requis).
10. Les ongles des modèles seront vérifiés par les juges avant le démarrage de l'épreuve afin de s'assurer que les ongles n'ont pas été manucurés depuis au minimum une semaine avant la compétition. Le non-respect de cette consigne, s'il est constaté par le juge, peut entraîner une pénalité de 5 points sur le total de l'épreuve.
11. Toutes les formes de bord libre sont autorisées
12. Pour le recouvrement de l'ongle, le candidat doit utiliser **exclusivement du gel de couleur et/ou du vernis semi permanent**.
13. **Les vernis à ongles traditionnels, les peintures d'ornement et tous les produits qui ne sont pas de type « gel » ne sont pas autorisés pour cette épreuve.**
14. Toutes les couleurs sont admises, il n'y a pas de limite au nombre de couleurs utilisées.
15. Les ornements de type strass, lingots, paillettes, foil et ruban adhésif sont permis.
16. L'originalité et la créativité du travail seront évaluées
17. Le thème doit être respecté
18. L'usage de colle est autorisé.
19. Toute la surface de l'ongle doit être parfaitement lisse (sauf les embellissements appliqués)
20. L'usage d'éléments de décoration pré-assemblés ou de stickers n'est pas autorisé : le nail art doit être entièrement réalisé à la main durant la compétition.
21. Le candidat doit utiliser un gel de finition brillant ou mat
22. Tous les ongles doivent contribuer à créer un effet d'ensemble au niveau de la décoration selon le thème imposé. Chaque ongle doit être décoré.
23. Le nombre total de points à gagner pour l'épreuve est de 120.

FRENCH TWIST

***Epreuve de construction en gel/acrylique sur chablons,
avec réalisation d'un nail art à plat (couleurs imposées).***

1. Toutes les règles générales s'appliquent à cette compétition
2. Cette épreuve combine un aspect technique lié à la construction de l'ongle et une exigence artistique. La notation tiendra compte de ces deux aspects.
3. Le temps total alloué pour cette épreuve est de **2 heures**
4. L'épreuve se déroule sur **une seule main**.
5. Le candidat peut utiliser du **gel ou de l'acrylique (résine)** pour la construction.
6. Les extensions seront impérativement réalisées sur **chablons** (capsules non autorisés)
7. Toutes les formes sont autorisées. Les ongles doivent présenter une forme similaire
8. **Les couleurs autorisées** sont uniquement les suivantes à l'exclusion de toute autre : blanc, rose transparent, rose couvrant, transparent (clear)
9. Les candidats sont autorisés à utiliser des gels chatoyants (shimmer) ou pailletés mais sans couleur
10. **Les gels de couleurs or et argent sont autorisés** pour la décoration.
11. **Le nail art doit se fondre dans la construction** de manière à ce que l'ongle soit totalement lisse.
12. **Aucun élément de décoration en 3D (strass etc)** ne devra être posé sur la surface de l'ongle ou dans la construction.
13. Le candidat doit proposer une manucure originale et élégante s'inspirant du style French avec une particularité : la séparation entre le rose et le blanc n'a pas besoin de prendre la forme du fameux sourire typique de la French Manucure traditionnelle. Si le candidat dessine un sourire, celui-ci ne sera pas noté.
14. Les critères de notation prendront en compte la créativité, l'originalité et le design artistique du travail présenté.
15. Un gel de finition doit être appliqué. La finition doit être de haute brillance
16. L'usage de la ponceuse est autorisé.
17. L'usage d'huile est autorisé.
18. Le dessous de l'ongle ne devra pas présenter de résidus, poussière ou excès de produit
19. Les outils de pincement (pinching), les bâtons C-curve, et tous les outils permettant de créer une structure incurvée sont permis.
20. La préparation des ongles du modèle peut aller jusqu'à l'application du nail prep.
21. **Avant le début de la compétition**, les candidat(e)s sont autorisé(e)s à pré-dimensionner et à couper les formes (en chablons). Le doublement des formes est autorisé. L'usage de supports métalliques est autorisé et les supports peuvent être ajoutés aux chablons.
22. Aucun élément de décoration « pré-fabriquée » ni aucun calque n'est autorisé. Tout le travail doit être réalisé durant la compétition.
23. Total des points à gagner : 105

ULTIMATE NAIL ART CHALLENGE

Epreuve en 3 parties : réalisation, puis fixation, d'une décoration en 3D (une main)

1. L'épreuve dure **7 heures (une seule main) et se divise en trois parties distinctes**
2. Le challenge consiste à créer et fixer un jeu d'éléments en 3D pour tous les ongles d'une main. Avant de fixer cette décoration 3D, les ongles naturels du modèle seront sculptés et décorés avec une forme unique au choix du candidat. Toutes les techniques de construction sont autorisées (gel, résine, acrylique)
3. La première partie du challenge se déroule sans modèle. D'une durée totale de 4 heures, elle consiste à élaborer la décoration en 3D
4. La seconde partie du challenge, d'une durée de 2 heures, permet d'effectuer la manucure du modèle. Après une pause d'une heure consacrée au jugement, la dernière partie du challenge permettra de fixer les prothèses en 3D sur le modèle (une seule main est travaillée). Un second jugement est effectué.
5. Il est autorisé d'utiliser toutes les techniques de nail art à plat, des feuilles, des paillettes, des coquillages concassés, des strass etc pour augmenter l'effet recherché
6. Il est interdit d'utiliser des éléments déjà préfabriqués comme les formes industrielles ou FIMO
7. Le theme est libre. Le jugement tiendra compte de la qualité artistique de l'interprétation du theme. Ce n'est pas l'originalité du theme qui est jugée mais bien la façon dont le candidat va s'en inspirer pour créer une oeuvre personnelle et unique
8. La forme des ongles est libre, elle doit être actuelle et moderne (ex : stiletto, edge, pipe)
9. Les ongles doivent être obligatoirement sculptés avec des extensions et travaillés en gel, résine ou acrylique (couleurs libres)
10. Les ongles du modèle seront jugés une première fois AVANT l'application de la prothèse 3D. Le design effectué par le candidat sera alors évalué sur les mêmes critères de notation qu'une autre compétition INJA basée sur une forme identique (selon le cas : stiletto, French Twist..)
11. La décoration appliquée sur les ongles peut être soit intégrée dans la construction, soit appliquée à plat sur la structure de l'ongle
12. Toutes les techniques de nail art à plat sont autorisés pour la manucure du modèle
13. Les top coats et produits de finition sont autorisés
14. L'usage d'une ponceuse électrique est permis
15. Il est interdit au candidat d'apporter un élément déjà fabriqué par ses soins hors compétition
16. Tous les éléments courants de construction 3D sont autorisés : fil, aluminium, etc
17. L'huile est autorisée (y compris pour la ponceuse)
18. Le thème doit être traité et identifiable sur tous les ongles. La réalisation doit concourir à créer une continuité du thème d'ongle en ongle
19. Usage obligatoire d'au moins 3 media de nail art sur chaque ongle. Ces media doivent être utilisés de façon créative et se compléter avec coherence. Il doit y avoir une perspective dans le design global

20. Les outils de pincement, les batons C-Curve et les outils couramment utilisés pour créer une forme sont autorisés
- 21. Les candidats sont autorisés à dimensionner et couper leurs formes, à les doubler et à les renforcer avec des supports métalliques avant le départ de la compétition**
22. Tous les produits et outils seront inspectés par un juge de salle avant le démarrage de l'épreuve
23. Toutes les règles générales de la compétition INJA FRANCE s'appliquent
24. Le nombre total de points à gagner est de 245

SELFIE

Epreuve de nail art sur un seul ongle réalisée sur soi-même

Avertissement important : cette épreuve est notée et récompensée, MAIS elle ne compte PAS pour votre score final dans la compétition

1. L'épreuve Selfie est une compétition d'une heure qui se déroule sur un seul ongle
2. Pour cette épreuve, le candidat utilise ses propres ongles. Les modèles ne sont pas autorisés.
3. Les ongles peuvent être naturels ou avec extensions. Toutes les formes de capsules sont autorisées. La longueur maximum ne doit pas dépasser 3 cm.
4. Seul le travail de nail art réalisé SUR l'ongle sera note (pas l'ongle en lui même ni les cuticules)
5. Les ongles doivent être manucurés et préparés à l'avance avec application d'une base permettant de coller ou fixer des éléments de décoration. Cette base pourra être de couleur unique (effets possible) ou incolore. Le même produit doit être appliqué sur TOUS les ongles.
- 6. Tous les candidats recevront un lot d'articles "surprise" à utiliser pour réaliser le nail art. Ce lot sera le même pour tous les candidats.**
7. Les éléments de décoration fournis doivent TOUS être employés. Il n'est pas obligatoire d'utiliser toute la quantité incluse dans le lot, mais chaque catégorie d'éléments doit être identifiable par les juges dans le nail art réalisé.
8. La notation se fera "par media" (ou catégorie d'éléments fournie).
9. Il est autorisé d'employer des éléments additionnels (peintures, poudre acrylique / résine, accessoires, gels de couleur, colle, gel bonding, paillettes et toutes sortes d'effets.
10. Tous les top coats et sealers sont autorisés (mat, brillant, etc)
11. Tous les produits doivent être clairement étiquetés et autorisés
12. TOUS les produits courants de manucure sont permis. Les éléments préfabriqués seront utilisés avec parcimonie (ils ne comptent pas dans la notation)
13. Les ponceuses électriques sont autorisées
14. Tous les produits et outils seront posés sur la table avant le départ de la compétition
15. Critères de notation : niveau de difficulté 10 pts, créativité 10 pts, utilisation de la couleur 10 points, création 10 pts, impression globale 10 pts, équilibre 10 pts, originalité 10 pts, media/variété 10 pts, rythme 10 pts
16. Cette épreuve ne compte pas pour les trophées individuels ou par équipe

ONE TONE

Epreuve technique avec extensions en chablons, forme carrée, une seule couleur unie de type cover

1. En plus des présentes règles spécifiques à l'épreuve, le concurrent doit respecter les dispositions du règlement général.
2. Il s'agit d'une **épreuve technique liée à la construction de l'ongle sans aucun nail art**
3. Le temps total alloué pour cette épreuve est de **1 heure**
4. **Une seule couleur unie** est autorisée pour cette épreuve.
5. La longueur de l'extension doit être comprise **entre 1 cm et 1.5 cm**
6. La construction peut s'effectuer **en gel, en acrylique ou acrygel**
7. L'ongle sera habillé avec un gel uni de type cover ou un gel de couleur naturelle et neutre
8. Critère important : **l'ongle doit être fin** (1.5 mm maximum d'épaisseur au centre du bord libre)
9. La structure doit être modelée entre convexe et concave, et le bord libre doit être parfaitement symétrique et recourbé (courbe C)
10. La seule forme autorisée est le **carré strict**
11. Les extensions sont obligatoirement **en chablons** (pas de capsules ni système mixte)
12. Les formes peuvent être préparées et découpées avant la compétition. Les supports métalliques et le doublement des formes sont autorisés.
13. **Un produit de finition** de type top coat ou sealer doit être appliqué en finition pour obtenir un effet brillant
14. Il est autorisé d'utiliser de l'huile à cuticules mais celle-ci doit être appliquée jusqu'à pénétration. Des coulures d'huiles donneront lieu à un point de pénalité.
15. Toute trace de poussière doit être soigneusement nettoyée. Il est autorisé d'utiliser de l'eau et du savon, ou de l'air comprimé.
16. **La colle n'est pas autorisée pour cette compétition** de sculpture. Les candidats sont priés de ne pas avoir de colle sur la table pour éviter un avertissement qui pourrait entraîner une déduction de point.
17. L'usage de la ponceuse électrique est autorisé (le candidat doit apporter son matériel y compris une rallonge)
18. Les outils de pincement, les bâtons de c-curve et tous les types d'outils utilisés pour créer une structure appropriée sont autorisés
19. Tous les critères donnés seront notés
20. Le nombre total de points à gagner est de 125

SALON TREND NAIL ART

Epreuve sur une seule main, construction en gel ou acrylique sur chablons ou capsules, forme libre, nail art libre

1. En plus des règles spécifiques à l'épreuve, le concurrent doit respecter les dispositions du règlement général.
2. Le temps total alloué pour cette épreuve est de **1.5 heures (90 minutes)**
3. Cette épreuve se déroule sur **une seule main**
4. La notation combine des aspects techniques et artistiques. Pour la partie artistique, l'utilisation de la couleur, la créativité et l'originalité seront pris en compte.
5. Le résultat attendu est de type « salon » : pas de réalisation ni de longueur extrême.
6. **Toutes les formes** sont autorisées.
7. Les extensions peuvent être réalisées **en chablons ou en capsules**.
8. La construction peut se faire **en gel, acrylique/résine ou acrygel**.
9. **Toutes les couleurs** sont autorisées, ainsi que les produits pailletés.
10. **L'ongle doit être fin** avec une épaisseur maximum de 1.5 mm au centre du bord libre
11. **Un nail art doit être appliqué sur tous les ongles.**
12. **Tous les éléments de nail art doivent être réalisés à la main durant la compétition.**
Les décalcomanies et éléments préfabriqués ne sont pas autorisés.
13. Les candidats peuvent réaliser **un nail art à plat ou en 3D**. Les concurrents peuvent utiliser tout type de peintures, gels et acryliques de couleur.
14. Les strass sont autorisés.
15. Le nail art peut être intégré à la construction ou appliqué sur le dessus de l'ongle sans dépasser 5 mm de hauteur.
16. Les formes peuvent être préparées et découpées avant la compétition. Les supports métalliques et le doublement des formes sont autorisés.
17. **Un produit de finition** de type top coat ou sealer doit être appliqué en finition pour obtenir un effet brillant
18. Il est autorisé d'utiliser de l'huile à cuticules.
19. Toute trace de poussière, colle etc. doit être soigneusement nettoyée. Il est autorisé d'utiliser de l'eau et du savon, ou de l'air comprimé.
20. L'usage de la ponceuse électrique est autorisé (le candidat doit apporter son matériel y compris une rallonge)
21. Les outils de pincement, les bâtons de c-curve et tous les types d'outils utilisés pour créer une structure appropriée sont autorisés
22. Total des points à gagner : 95